

INSTRUCTIONS DE MONTAGE DES ADAPTATEURS euFIX R224 et R224NP

pour le module Fibaro® FGR-224

L'adaptateur euFIX R224 permet d'installer en toute sécurité les modules Fibaro® FGR-224 sur les rails DIN TH35 sur les tableaux électriques. L'adaptateur se compose d'un boîtier, adapté aux dimensions standards des appareils montés sur rail TH35, ainsi que d'une plaque de support sur laquelle est monté le module FGR-224. La plaque de support comprend les bornes à ressort, permettant un branchement sûr avec l'alimentation, les signaux d'entrée et de sortie ainsi que les boutons de commande. Sur la partie supérieure du boîtier se trouvent des micro-boutons S1 et S2, permettant d'effectuer des opérations de diagnostic du module. Le bouton S1 permet également d'enregistrer le module dans le système Z-Wave ou de le retirer du système sans l'enlever de l'adaptateur. La version R224NP n'a pas de micro-boutons. Le module Fibaro® FGR-224 n'est pas compris dans l'ensemble et doivent être acheté séparément.

Données techniques

| | |
|---|--|
| Tension d'alimentation : | 230V AC +/-10%, 50-60Hz |
| Courant de charge : | jusqu'à 2 A |
| Dimensions du boîtier : | 34,8 / 87,3 / 64,7 mm |
| Largeur en unités TE : | 2 modules TE |
| Section des câbles de raccordement : | max. 2,5 mm ² |
| Longueur maximum des câbles reliés aux entrées Sx, S1, S2 : | 10 m (limite de construction du module Fibaro) |
| Température de travail : | de 0°C à +35°C |
| Humidité relative : | ≤90%, sans condensation |

Conformité aux directives EU

Directives : LVD 2014/35/EC
RoHS 2011/65/EU

| | |
|--|--|
|  | La société Eutonomy certifie que cet appareil est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes des directives ci-dessus. La déclaration officielle de conformité est publiée sur le site internet suivant www.eutonomy.com/ce . |
|  | Le produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets ménagers à la fin de la période d'utilisation. Afin d'éviter le risque de détérioration de la santé en raison d'une |

FR R224

| | |
|---|--|
|  | élimination incorrecte, le produit doit être éliminé de manière à ne pas nuire à l'environnement et permettant de réutiliser des matières premières recyclées. |
|---|--|

Contenu de l'emballage

L'emballage contient les éléments suivants :

1. L'adaptateur euFIX
2. Les instructions de montage

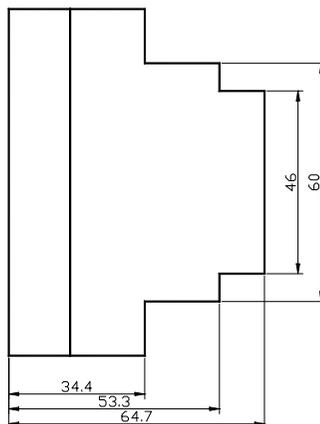
Si l'un des éléments manque dans l'emballage, veuillez contacter le vendeur ou appeler le numéro de téléphone accessible sur le site www.eutonomy.com/kontakt. ATTENTION ! Les modules Fibaro® ne sont pas inclus.

Schémas des composants de l'ensemble

Toutes les dimensions sont fournies en millimètres. Vue avant de l'adaptateur euFIX :



Vue de côté de l'adaptateur euFIX :



Notes et mises en garde

| | |
|---|--|
|  | Veuillez lire attentivement ce manuel avant l'installation. Le non-respect des instructions données dans ce manuel peut entraîner des risques pour la vie ou pour la santé. Le fabricant de l'appareil n'est pas responsable des dommages résultant d'une utilisation incompatible avec les instructions de l'appareil. |
|  | DANGER Risque d'une électrocution mortelle ! Cet appareil est destiné à être utilisé dans des installations électriques. Une connexion ou une utilisation incorrecte peut entraîner un incendie ou une électrocution. Tous les travaux d'installation ne peuvent être effectués que par une personne qui a les compétences requises par la réglementation ou autorisée. |
|  | DANGER Risque de blessures mortelles par courant électrique ! Effectuez toujours les travaux de modification de configuration des connexions nécessaires après avoir débranché la tension d'alimentation secteur au moyen d'un sectionneur ou d'un fusible d'installation situé dans le circuit d'alimentation. Le dispositif doit être protégé par un disjoncteur à maximum de courant dont le courant nominal ne dépasse pas 10 A et dont la distance entre les contacts est d'au moins 3 mm. |
|  | L'appareil est prévu pour un usage intérieur (indice de protection IP20). |

Lieu de fonctionnement de l'appareil

L'emplacement de montage peut être un tableau électrique ou toute armoire électrique équipée de rails DIN TH35. Ce dispositif trouve son application dans tous les tableaux dans lesquels les câbles d'éclairage ou autres câbles de commande se rejoignent, mais pas dans les boîtiers encastrés sous les connecteurs. Par conséquent, le tracé du câblage doit être planifié le plus tôt possible, de préférence au stade de la conception de l'installation.

Montage de l'adaptateur

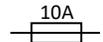
Pour insérer le module Fibaro dans l'adaptateur, retirez la partie supérieure du boîtier de l'adaptateur en soulevant doucement les loquets latéraux. Sur la plaque de base se trouve une bande de broches avec un nombre de broches égal au nombre de bornes à ressort du module Fibaro correspondant. L'espacement des broches empêche l'insertion accidentelle d'un module avec un nombre différent de broches, mais la gamme Fibaro comprend également des modules différents avec le même nombre de bornes à ressort. Assurez-vous que le module Fibaro est compatible avec la version d'adaptateur. Sur la plaque de base est imprimé le type de module Fibaro, cela doit aider à éviter les erreurs. Le module Fibaro doit être enfoncé sur les broches jusqu'en butée. La bande de broches assure une conductivité pratiquement sans pertes jusqu'à 10A, à condition que sa liaison avec les bornes à ressort du module Fibaro soit correcte. Après s'être assuré que le module Fibaro est complètement inséré sur le bornier, le boîtier peut être fermé et le module et l'adaptateur sont prêts à être installés dans le tableau.

Orientez correctement l'adaptateur dans le tableau pour permettre une lecture aisée des descriptions sur le boîtier de l'adaptateur.

La partie avant du boîtier de l'adaptateur dispose d'un champ blanc pour le marquage du module conformément à la conception de l'installation.

Si vous devez retirer l'adaptateur du rail TH35, il vous suffit d'utiliser un tournevis plat et fin pour soulever le loquet dans la partie inférieure du boîtier de l'adaptateur.

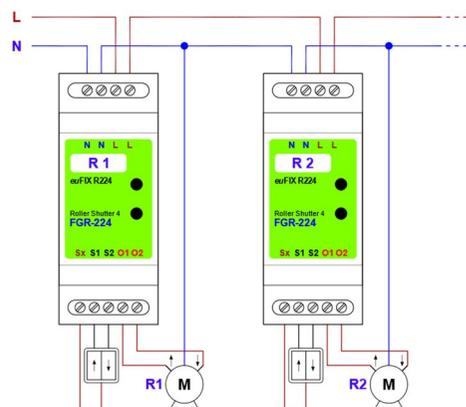
Connexion des câbles

| | |
|---|---|
|  | NOTE Le branchement sur le secteur du dispositif installé ne peut être effectué que par une personne qui a les compétences requises par la réglementation concernant les travaux sur les installations électriques. |
|  | Avant de commencer les travaux d'installation, il faut débrancher l'alimentation électrique dans le tableau dédié à l'appareil avec le disjoncteur de surintensité B10. |
|  | S'il y a des raisons sérieuses de penser que l'appareil est endommagé et ne permet pas un fonctionnement sûr, il ne doit pas être raccordé à l'installation et doit être protégé contre une mise en marche involontaire. |

Lors du branchement de l'appareil, la fonction maîtresse se fait selon les instructions rédigées par le fabricant du module Fibaro correspondant, livrées avec le module. Il convient d'accorder une attention particulière aux

avertissements et aux limites des paramètres du module mentionnés dans ce manuel.

La figure suivante illustre le schéma de raccordement de l'adaptateur :



La description des bornes à vis est imprimée sur l'étiquette de l'adaptateur. Les lettres « O1 » et « O2 » désignent les sorties des relais.

L'adaptateur dispose d'entrées d'alimentation L et N en double qui sont connectées à l'intérieur par des ponts supportant une intensité de courant nettement supérieure à 16A. Grâce à cela, les modules peuvent être connectés en cascade, ce qui permet une dérivation sûre des fils de phase. Cependant, ne pas dépasser le nombre de 4 modules en cascade dans une chaîne, car si tous les récepteurs connectés sont allumés en même temps (ce qui ne peut jamais être exclu), le niveau de courant admissible sera dépassé.

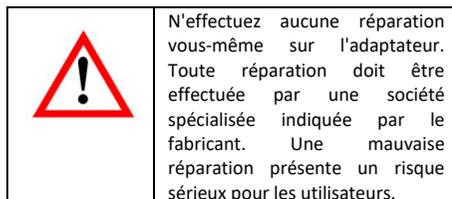
Configuration et démarrage de l'appareil

Pour le diagnostic et l'enregistrement du module Fibaro au système Z-Wave on peut utiliser les micro-boutons S1 et S2, disposés sur la partie supérieure du boîtier de l'adaptateur. Pour la version de l'adaptateur sans micro-boutons (NP), il faut connecter un bouton externe aux bornes à vis. La procédure est indiquée dans le manuel du module Fibaro.

Entretien de l'appareil

L'adaptateur peut être essuyé avec un chiffon sans l'utilisation de détergents agressifs. N'utilisez pas de chiffon humide pour nettoyer l'appareil.

L'adaptateur ne nécessite aucun entretien supplémentaire à l'avenir, vous pouvez uniquement vérifier le serrage des câbles de connexion lors des inspections de routine du tableau.



Service

En cas de fonctionnement incorrect de l'appareil, veuillez en informer le fabricant – soit par l'intermédiaire d'un revendeur agréé, soit directement à l'aide des adresses e-mail ou des numéros de téléphone indiqués sur le site internet. www.eutonomy.com. En plus de la description de l'anomalie observée, veuillez préciser le modèle d'adaptateur ainsi que le type et le numéro de série du module Fibaro qui y est installé. Le service après-vente du fabricant fera tout son possible pour résoudre le problème ou pour envoyer l'appareil en réparation sous garantie ou hors garantie.

Conditions de garantie

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. L'appareil est couvert par une garantie de qualité aux termes de cette déclaration de garantie.
2. Le Garant de qualité de l'appareil est Eutonomy Sp. z o.o. Sp. Komandytowa basée à Łódź (adresse : ul. Piotrkowska 121/3a; 90-430 Łódź, Pologne) inscrit au Registre des entrepreneurs du Registre du Tribunal National tenu par le Tribunal de District de Łódź-Śródmieście à Łódź, XX Département Commercial du Registre du Tribunal National sous le numéro: 0000614778, Tax ID: PL7252129926.
3. La garantie est valable pour une période de 12 mois à compter de la date de vente du dispositif et est valable sur le territoire de l'Union Européenne et les pays de l'AELE.
4. La garantie pour les produits vendus n'exclut pas, ne limite ou ne suspend pas les droits du Client résultant de défauts de l'objet vendu.

OBLIGATIONS DU GARANT

5. Pendant la période de garantie, le Garant est responsable du dysfonctionnement de l'équipement résultant de défauts physiques dans l'Appareil, qui se sont produits pendant la période de garantie.
6. La responsabilité du Garant pendant la période de garantie comprend l'obligation de supprimer les défauts divulgués (réparations) ou de fournir un Appareil sans défaut (remplacement) à la discrétion du Garant. En cas d'impossibilité d'effectuer des réparations, le Garant se réserve le droit de remplacer l'Appareil par un neuf ou reconditionné avec les paramètres du nouveau.
7. En cas d'impossibilité de réparation et de remplacement par le même type d'Appareil, le Garant

peut remplacer l'Appareil par un autre aux paramètres techniques identiques ou meilleurs.

8. Le Garant ne remboursera pas le prix payé pour l'Appareil.

DEPOSITION ET EXAMEN DE RECLAMATION

9. Les plaintes doivent être faites par téléphone ou par courrier électronique. Nous vous encourageons à utiliser l'aide technique par téléphone ou en ligne fournies par le Garant avant de faire une demande de garantie.
10. La base de déposition d'une plainte est la preuve de l'achat de l'Appareil.
11. Après avoir fait une déposition par téléphone ou par courrier électronique, le Client sera informé du numéro attribué à la déposition.
12. Si une plainte est correctement déposée, le Garant contactera le Client pour déterminer la manière dont l'appareil sera livré au service.
13. L'Appareil objet de la réclamation doit être mis à disposition par le Client, avec l'équipement complet et la preuve d'achat.
14. Dans le cas d'une réclamation injustifiée, les frais de livraison et de récupération de l'appareil chez le Garant sont à la charge du Client.

15. Le Garant peut refuser d'accepter une plainte si:

- a. Il y a constatation de connexion incorrecte de l'Appareil ou de son usage non conforme à ce qui est prévu ou au manuel d'instructions;
- b. Le Client met à disposition un Appareil incomplet;
- c. Il y a constatation de la cause de défaillance autre qu'un défaut matériel ou de fabrication;
- d. Aucune preuve d'achat.

RÉPARATION DE GARANTIE

16. Sous réserve de la clause 6, les défauts divulgués dans la période de garantie seront supprimés dans les 30 jours ouvrables suivant la date de livraison de l'Appareil au Garant. Dans des cas particuliers, tels que le manque de pièces de rechange ou d'autres obstacles techniques, la période de réparation de la garantie peut être prolongée, ce dont le Garant informera le Client. La période de garantie est prolongée de la durée pendant laquelle le Client n'a pas pu utiliser l'Appareil en raison d'un défaut.

EXCLUSION DE GARANTIE

17. La responsabilité du Garant au titre de la garantie accordée est limitée aux obligations énoncées dans le présent document de garantie. Le Garant n'est pas responsable des dommages matériels causés par un Appareil défectueux. Le Garant ne sera pas responsable des dommages indirects, accessoires, spéciaux, consécutifs ou moraux, ou pour tout autre dommage, y compris, les pertes de profits, économies, données, la perte des avantages, les réclamations de tiers et tout dommage de biens ou personnel résultant de l'utilisation de l'Appareil couvert par la garantie.
18. La garantie de qualité ne couvre pas l'usure normale des pièces de l'Appareil ainsi que les défauts du produit qui se sont produits pour des raisons autres que celles causées par une mauvaise installation et un usage non

conforme à ce qui est prévu ou recommandé dans le manuel d'instruction. En particulier, la garantie de qualité ne comprend pas:

- a. Dommages mécaniques causés par des chocs ou la chute de l'Appareil;
 - b. Dommages causés par des cas de force majeure et des causes externes - y compris ceux causés par des logiciels anormaux ou malveillants fonctionnant sur la tablette connectée à l'Appareil;
 - c. Dommages causés par l'utilisation de l'Appareil dans des conditions autres que celles spécifiées dans le manuel d'instructions;
 - d. Dommages causés par une installation électrique impropre ou défectueuse (non conforme au manuel d'instructions) sur le lieu d'utilisation de l'Appareil;
 - e. Dommages causés par des réparations ou des modifications effectuées par des personnes non autorisées.
19. Si le dommage du produit n'est pas couvert par la garantie, le Garant se réserve le droit de procéder à des réparations, à son gré, en remplaçant les composants défectueux. Le service après garantie est fourni contre paiement.

Marques commerciales

Toutes les marques Fibaro sont des marques déposées de **Fibar Group S.A.** et **Nice-Polska Sp. z o.o.**